

Fiche de poste



AP-HP.
Hôpitaux universitaires
Henri-Mondor

GRUPE HOSPITALIER : HOPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

ETABLISSEMENT : Albert CHENEVIER - 40 Rue du Mesly 94010 Créteil cedex

DATE DE MISE A JOUR Avril 2024

Modalités de recrutement : TITULAIRE

Poste à pourvoir pour le : 1^{er} septembre 2024

Direction des Ressources Humaines : M. PIEUCHARD

Personne à contacter : Mme Valérie DEMAREZ

Responsabilité : Cadre paramédical du DMU

Courriel : valerie.demarez@aphp.fr

INTITULE DU POSTE

Psychologue Clinicienne – **Unité Douleur et Soins Palliatifs Intégrés (UDSPI)**

METIER

Psychologue clinicienne

CODE METIER

10P100 – Personnel de catégorie A

Psychologue hospitalier

GRADE

Psychologue hospitalier

STRUCTURE

Le Groupe Hospitalier est constitué de cinq établissements au Sud Est de Paris : Henri Mondor, Albert Chenevier, Emile Roux, Dupuytren et Georges Clemenceau.

Les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor sont structurés en 8 Départements Médicaux Universitaires (DMU) :

- DMU Biologie Pathologie
- DMU FixIT (Fonction Image et Interventionnel Thérapeutique)
- DMU SAPHIRE (Santé Publique VigilAnces Pharmacie Information médicale Recherche)
- DMU CARE (Chirurgie – Anesthésie - Réanimations Chirurgicales)
- DMU Médecine
- **DMU Cancer Spécialités**
- DMU IMPACT IMPACT (Innovation en santé Mentale – Psychiatrie et AddiCTologie)
- DMU Gériatrie

DMU CANCER ET SPECIALITES

PRESENTATION

Le DMU cancer spécialités comprend :

- Oncologie médicale
- Hématologie Clinique et de Thérapie Cellulaire
- Unité Fonctionnelle Hémopathies Lymphoïdes
- CLIPP : Centre Labellisé Inca Phases Précoces
- Calipso : Centre pour l'Accueil l'Information et le Parcours des Soins de Support en Oncologie
- Hépatologie
- Gastroentérologie et endoscopie digestive
- Oncologie-Radiothérapie
- Rééducation digestive et nutritionnelle (Albert Chenevier)
- **Unité Douleur et Soins Palliatifs Intégrés (Albert Chenevier)**

Directeur médical du DMU: Pr C. TOURNIGAND
Directrice déléguée de DMU : M. PREPIN-THOMAS
Cadre supérieur paramédical du DMU : V. DEMAREZ
Cadre administratif du DMU : M.-L. TEIL

Le DMU cancer spécialités : 168 lits d'hospitalisation conventionnelle, 4 hôpitaux de jour (49 places) et une unité de consultation dans chaque service, des plateaux techniques interventionnels (endoscopie digestive), un service oncologie-radiothérapie, un SSR digestif / hématologie, une unité douleur et soins palliatifs intégrées qui se situe sur l'hôpital Chenevier.

UNITE DOULEURS ET SOINS PALLIATIFS INTEGRES (UDSPI)

L'unité Douleur et Soins Palliatifs Intégrés accueille des patients présentant une maladie grave, à un stade avancé /chronique ou terminal de leur affection, pour :

- Soulagement et équilibration antalgique dans un cadre de douleurs réfractaires liées à leur maladie
- Contexte de fin de vie
- Répit familial lorsque le maintien à domicile devient trop difficile pour les proches au regard de l'état du patient.
- L'admission des patients peut également s'inscrire, au besoin, dans un cadre de répit d'équipe.

Les soins prodigués s'adressent au malade en tant que personne, à sa famille et à ses proches dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale. Leur objectif est de préserver la meilleure qualité de vie possible aux patients en soulageant les douleurs physiques et les autres symptômes d'inconfort ressenti tout en ne manquant pas de prendre en compte la souffrance psychique, sociale et spirituelle de celui-ci mais aussi de son entourage.

Les soins palliatifs et l'accompagnement qui est mis en place dans l'unité sont interdisciplinaires.

L'unité comprend 10 de lits totalement dédiés à la pratique des soins palliatifs et de l'accompagnement. Toutes les chambres sont individuelles. Une salle des familles avec coin cuisine

COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe de l'UDSPI comprend : 2 médecins temps plein, une cadre de santé, une secrétaire médicale, une psychomotricienne, une diététicienne, une assistante sociale, une psychologue temps plein, 12 IDE, 10 AS, et prochainement socio-esthéticienne et kinésithérapeute. 2 bénévoles et des personnes du culte religieux interviennent également dans l'unité, dans le cadre de la prise en charge au sein de l'unité.

LIAISONS

HIERARCHIQUE DIRECT (N+1)

- Directeur de l'établissement et par délégation le Directeur des Ressources Humaines

FONCTIONNELLES

- Le Chef de service
- Le responsable médical de l'Unité de Soins Palliatifs
- Le cadre de santé du service
- Le cadre supérieur du secteur

ACTIVITES

- **Mission générale :**

Celle définie par le décret n° 91-129 du 31-01-91 :

- Assurer la reconnaissance de la dimension psychique de la personne.
- Collaborer au projet thérapeutique, tant sur le plan individuel qu'institutionnel
- Contribuer à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions préventives et curatives des patients.
- Entreprendre, susciter, participer à tous travaux ou formations en lien avec le projet de service.

Les psychologues exercent les fonctions, conçoivent les méthodes et mettent en œuvre les moyens et techniques correspondant à la qualification issue de la formation qu'ils ont reçue. A ce titre, ils étudient et traitent au travers d'une démarche professionnelle propre les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.

A ce titre, le psychologue collabore aux projets thérapeutiques du service au travers d'une démarche professionnelle qui lui est propre, en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire. Il participe à l'aide diagnostique, et à la prise en charge des patients hospitalisés ou adressés en consultation. « Dans le cadre de ses compétences professionnelles, le psychologue décide du choix et de l'application des méthodes et techniques psychologiques qu'il conçoit et met en œuvre. Il répond donc personnellement de ses choix et des compétences directes de ses actions et avis professionnels. »

Pour toutes ces missions, les psychologues doivent se référer au code de déontologie de la profession.

- **Missions permanentes :**

Activités cliniques :

- Prise en charge psychologique des patients en fin de vie, hospitalisés suite à l'annonce de l'arrêt des traitements curatifs avec prise en charge exclusive en soins palliatifs
- Accompagnement psychologique des patients hospitalisés dans l'unité pour équilibrage des traitements antalgiques, soulagement de douleurs complexes et autres symptômes.
- Accompagnement des familles des patients hospitalisés, dans l'unité.
- Accueil et soutien des enfants dont un des proches est hospitalisé au sein de l'unité.
- Suivi de deuil.
- Participation journalière au staff de l'équipe.
- Echanges et réflexions sur la prise en charge des patients hospitalisés en concertation avec l'ensemble de l'équipe de manière formelle et/ou informelle.
- Contribution à l'élaboration des projets de soins établis dans l'unité
- Réflexions éthiques autour de situations palliatives précises

Activités institutionnelles :

Participation aux réunions d'équipe hospitalières (synthèses, réunion des entrants...).

Participation active aux activités du collège des psychologues du GH (participation à des groupes de travail).

Participation à la formation continue en soins palliatifs des soignants et étudiants du service mais aussi du GH.

Etablir des liens avec les structures externes (Réseaux, services externes, ...) dans le suivi des patients.

Travail de liaison avec les autres psychologues du GH, en particulier avec les psychologues de CALIPSSO et du service d'oncologie médicale.

Activités de Formation, Information et de Recherche (FIR) :

Les activités de temps FIR doivent faire l'objet d'un projet réévalué annuellement, qui doit être en rapport avec la thématique du service.

Formation des internes, du personnel soignant

Entreprendre, susciter, participer à des travaux de recherche et de formation.

Enseignement

Actualisation des connaissances avec participation à des journées scientifiques, congrès, ...

Présentation à des congrès

Rédactions d'articles scientifiques

Accueil d'étudiants en psychologie.

QUOTITE DE TRAVAIL

100% sur la base de 35 heures incluant le temps FIR

Forfait jour applicable aux cadres

HORAIRES DE TRAVAIL

Amplitude horaire de 39 heures/semaine avec RTT, du lundi au vendredi, incluant la fonction FIR. Repos le week-end et les jours fériés.

COMPETENCES REQUISES

SAVOIR FAIRE REQUIS

- Choisir une méthode correspondant à son domaine de compétence
- Définir et mettre en œuvre les activités thérapeutiques adaptées au patient et sa famille
- Observer et analyser la situation, le discours des différents acteurs

- Organiser un cadre thérapeutique singulier ou institutionnel (ajuster la thérapeutique en fonction du patient et de son environnement)
- Rédiger et mettre en forme des notes cliniques, documents et/ou rapports

CONNAISSANCES ASSOCIEES

Maîtrise en bureautique (Word, Excel, Outlook, Powerpoint)

Maîtrise logiciel : ORBIS, GILDA

Communication

Maîtrise du vocabulaire médical

Organisation et fonctionnement interne de l'établissement

Qualités professionnelles :

- Discrétion
- Capacité d'écoute et d'adaptation
- Sens de l'organisation et aptitude au travail en équipe
- Esprit d'initiative
- Assiduité, ponctualité
- Ouverture d'esprit
- Qualité de communication
- Capacité relationnelle pédagogique et de transmission
- Capacité d'analyse et faire face à toutes situations rencontrées en soins palliatifs
- Disponibilité et flexibilité auprès des patients et des équipes soignantes
- Rigueur et capacité d'autonomie
- Sens des responsabilités
- Intérêt pour le milieu hospitalier, le travail pluridisciplinaire et de transversalité

PRE-REQUIS

- Master 2 Pro et/ou DESS de psychologie clinique et psychopathologie

- Analyse personnelle souhaitable
- Expérience en milieu hospitalier (champ de la pathologie somatique) et tout particulièrement en soins palliatifs
- Avoir des connaissances en oncologie, maladies somatiques graves
- Connaissances nécessaires en psychologie clinique, psychologie de la santé, psychosomatique
- Avoir des notions d'éthique médicale
- Etre au clair sur la loi Léonetti-Claeys
- 'Gestion' des situations de deuil.

GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

FORMATIONS A LA SECURITE ET A LA SANTE LIEES AU TRAVAIL

Risque d'épuisement professionnel lié aux situations complexes rencontrées (douleur, deuil, confrontation récurrente à la mort...)

FORMATIONS POUR HABILITATION OU ATTESTATION DE COMPETENCE

Oui Non

Si Oui, précisez

GESTION INDIVIDUELLE DES EXPOSITIONS AUX RISQUES PROFESSIONNELS

Indiquez si les expositions professionnelles à ce poste sont tracées ou non dans le DISERP

Oui Non

SURVEILLANCE MEDICALE

« Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé ».

« Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer ».